

## Soirée des sobriétaires du 26 janvier 2023

### Le chauffage au bois

à Myon, salle de convivialité, puis chez Marle pour la suite de la discussion et une dégustation de croute forestière.

25 personnes étaient présentes, la plupart ayant réservé la croute chez Marle.

C'était la 3ème soirée des sobriétaires sur le chauffage. Les deux premières avaient permis une discussion autour des économies de chauffage et de la géothermie. Pour celle-ci, il s'agissait de faire un focus sur le chauffage au bois, avec en particulier l'exemple de la chaufferie plaquettes de Myon.

Emne remercie :

- la municipalité de Myon pour son accueil,
- nos « spécialistes » du sujet : Patrick Deleule( ancien agent ONF) et Philippe Chambrelent ( Ajena )
- la maison Marle pour son accueil

1) **Tour de table** : chaque personne se présente

2) **Présentation de la chaufferie bois plaquettes** par Patrick Deleule  
Investissement de environ 200000 € (en 2009 et 2010).50% de subventions.

objectifs :

- faire un réseau de chaleur alimenté par une chaudière plaquettes de 80kWa qui permettra de chauffer la salle de convivialité, la mairie, la bibliothèque, deux privés, la salle de réunion ... volume chauffé : 4450 m<sup>3</sup>
- la plaquette en circuit court et contrôlé : Les bois sont en partie issus de la forêt de Myon, ils sont désignés par L'ONF avant d'être broyés chez François Girard à Fertans, ce bois n'entre ni en concurrence de l'affouage, ni à fortiori, de plus nobles produits. La plaquette est ensuite déversée dans un silo extérieur, jouxtant la chaufferie, sécurisé par un couvercle qui se ferme mécaniquement.

Bilan :

La chaudière suffit 80% du temps. Consommation d'environ environ 300 MAP  
( 1MAP = 1 m<sup>3</sup> de plaquettes ) par an // 7000 €

Pour comparaison, la consommation de gaz et électricité représentait un coût de 13000 €.

Tarification :

R1 : consommables+prestations+provision > 63€/Mwh

R2 : redevance : 15€/kwh

Ce qui représente, pour une grosse maison mal isolée, environ 1400 €/an

Visite de l'installation : chaufferie et réservoir de plaquettes

### **3) reprise de la discussion autour du chauffage au bois et de la gestion des forêts**

gestion :

La forêt de Myon a une production d'environ, 5m<sup>3</sup>/ha/an.

Ces 20 dernières années, a été récolté 68% de cette production : par an, environ 1000 stères de bois de chauffage ( affouages ) et 600 stères pour les plaquettes.

Pour les plaquettes, le bois est sélectionné comme ceci : reliquat d'affouage, 1ere éclaircie feuillue, houppiers divers, jusqu'à diam 7cm.

25% des forêts sont publiques. Chaque agent de l'ONF a environ 2000 ha à gérer ( 1000 avant ). On peut parler de casse du service public là encore !

De plus une crise sanitaire sévit dans nos forêts ( sécheresse, maladies, attaques de parasites...).

Donc, quid de la ressource en bois dans les années à venir ?

Par ordre de priorité :

- 1) être plus sobre
- 2) investir dans des énergies renouvelables
- 3) améliorer l'efficacité de l'installation

> sobriété :

- isolation des maisons
- baisse de quelques degrés

> énergies renouvelables :

- solaire thermique en complément : exemple de passage d'une consommation de 25 stères à 18 stères après pose de 10m<sup>2</sup> de panneaux.